

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion Lifestyle TV Cashback

L'organisateur de la promotion Lifestyle TV Cashback est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion Lifestyle TV Cashback, les participants qui achètent un téléviseur The Frame (2019) ou The Serif (2019) reçoivent un **cashback de 20 %** du prix d'achat.
2. Cette promotion est valable exclusivement lors de l'achat d'un des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs Samsung agréés dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

| The Serif | The Frame |
|----------------|----------------|
| QE43LS01RAUXZG | QE43LS03RAUXZG |
| QE43LS01RBUXZG | QE49LS03RAUXZG |
| QE43LS01RCUXZG | QE55LS03RAUXZG |
| QE43LS01RDUXZG | QE65LS03RAUXZG |
| QE49LS01RAUXZG | |
| QE49LS01RBUXZG | |
| QE55LS01RAUXZG | |
| QE55LS01RBUXZG | |
| QE55LS01RCUXZG | |

3. La **période de promotion** s'étend du **24 février au 15 mars 2020**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une seule participation avec un appareil par ménage.
5. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur fr.tvpromo.samsung.ch. Afin de pouvoir vérifier l'inscription, il faut communiquer, outre vos coordonnées personnelles, le numéro de série ou IMEI de l'appareil et télécharger le ticket de caisse/la facture sur le/laquelle apparaissent clairement et en entier la date d'achat, le point de vente/revendeur, l'appareil acheté ainsi que le prix d'achat.
6. **La clôture des inscriptions** est fixée au **12 avril 2020**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le participant recevra une confirmation par e-mail et le montant de cashback correspondant sera transféré sur le compte bancaire / postal spécifié par lui dans les 8 semaines à compter de ce moment.. Le cashback n'est pas transmissible et n'est pas payé en espèces.

9. En cas de restitution du téléviseur (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cashback.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.